### **SANTÉ**

# LANCEMENT DU PÔLE RÉGIONAL DE GÉRONTOLOGIE À CASTELNAU-LE-LEZ



Le 1er février, **Georges Frêche**, Président de Montpellier Agglomération a présenté le futur pôle régional de gérontologie aux côtés du (de aauche à droite) **Pr Jeandel** du CHU de Montpellier, **Frédéric Lafforaue**, adioint à la Ville de Castelnau-le-Lez, Conseiller général du canton, **Pr Touchon** du CHU de Montpellier, adjoint à la Ville de Montpellier, **Gilbert Pastor**, Vice-président de Montpellier Agglomération chargé du Développement économique, **Dr Max Ponseille**, PDG du groupe OC Santé, **Pierrette** Mienville, Vice-présidente de Montpellier Agalomération chargée de la santé, première adjointe de Castelnau-le-Lez, Jean-Pierre Grand, député-maire de Castelnau-le-Lez, conseiller d'Agglomération et Lamine Gharbi, Président FHP-LR et Président FHP-MCO.

le-Lez, réalisé par le groupe Oc Santé, Georges Frêche, Président de Mont- De la prévention du vieillissement pellier Agglomération, a présenté le projet de à l'accompagnement des malades en fin de vie (PRG) de Sablassou. Mené par Montpellier regroupera sur le même site un ensemble Agglomération, la commune de Castelnau-le- d'équipements hospitaliers, sanitaires, so- chargée de la santé, Première adjointe de Lez et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, ciaux et médico-sociaux de niveau régional Castelnau-le-Lez.

l'occasion de la visite de chan- ce concept ambitieux et novateur, où les tier du Centre de Rééducation structures médicalisées vont côtoyer l'habitat Neurologique Bourgès sur le traditionnel, s'inscrit dans une logique de parc d'activités de Montpellier rééquilibrage des services médicaux proposés à Agglomération à Castelnau- l'Est du territoire de l'Agglomération.

## Sablassou: un futur site stratégique de l'Agglomération

Le pôle régional de gérontologie constituera le pôle d'équipements principal du futur quartier «Sablassou - Clos de l'Armet», au Sud de la commune de Castelnau-le-Lez, qui a vocation à accueillir, sur environ 70 hectares. une programmation mixte conjuguant logements, entreprises et services. Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Montpellier Agglomération. Desservi par la ligne 2 de tramway de Montpellier Agglomération, ce futur quartier le sera à terme également par une nouvelle ligne «Millénaire - Antigone», liaison entre les lignes 1 et 2.

dédiés à la gériatrie, allant de la prévention du vieillissement à l'accompagnement des malades en fin de vie. «Ce projet est innovant à plusieurs titres. D'une part, il s'inscrit dans une prise en charge moderne du vieillissement de la population. D'autre part, il participe à l'évolution de l'organisation sanitaire et médico-sociale territocréation du Pôle Régional de Gérontologie Ce projet, porteur de milliers d'emplois, riale », précise Pierrette Mienville, Viceprésidente de Montpellier Agglomération